

Règlement Intérieur

Braderie aux Jouets - La Salvetat St Gilles - 2021

Article 1

L'association des parents d'élèves des écoles Marie-Curie et Condorcet MC² organise une Braderie aux jouets le Dimanche 28 Novembre 2021 de 9h30 à 16h00 à la salle Boris Vian à la Salvetat-Saint-Gilles.

Article 2

La braderie permet aux exposants de mettre en vente exclusivement les objets suivants :

- Jeux et jouets bébé, enfants et adolescents
- Jeux de société pour adultes et pour enfants
- Livres pour enfants et jeune public
- CD, DVD et jeux vidéo pour jeune public
- Déguisements enfants, adolescents
- Vélos, trotteurs, trottinettes, porteurs, draisienne, skates, tricycles, jouets volumineux (cuisinière, garage...),
- Gros équipements de puériculture (parc bébé, poussette, chaise haute, rehausseur, table à langer, siège auto,...)

Les objets devront être propres, en bon état de fonctionnement et complets. A défaut, l'organisateur se réserve le droit de demander le retrait des objets ne correspondant pas.

L'exposant a la possibilité d'exposer au maximum 3 objets volumineux dans un espace dédié: voir les modalités avec les organisateurs.

Article 3

La participation à la Braderie est dédiée aux exposants non professionnels puis est soumise à certaines conditions :

- **S'acquitter d'une participation financière d'un montant de : 10 euros**
- S'inscrire auprès de l'association MC² lors des permanences d'inscription prévues au Centre Social ou par dépôt du dossier auprès de la Mairie de La Salvetat-Saint-Gilles ou de l'association MC²
- Fournir un dossier d'inscription **complet**
- Ne pas avoir participé à plus de 2 braderies dans l'année et signer l'attestation sur l'honneur

Article 4

Le nombre de places est limité. L'organisateur refusera donc les demandes d'inscription dès que le nombre maximum d'inscrits sera atteint.

Article 5

Toute inscription enregistrée est définitive, aucune modification ni remboursement ne pourra avoir lieu (sauf décision liée au contexte sanitaire)

Article 6

Les exposants seront accueillis **à partir de 8h00** à l'entrée de la salle Boris Vian.

La braderie ouvrira ses portes au public à 9h30.

Les exposants ne pourront pas quitter la braderie avant 16h afin de respecter les horaires d'ouverture annoncés au public.

Article 7

Chaque exposant aura à disposition un emplacement de 3 mètres comprenant 2 tables et deux chaises. Il sera également possible de faire une demande de grille lors de l'inscription. **Tout matériel dégradé devra être remboursé.**

Article 8

La Braderie est placée sous le signe de l'entraide et de la convivialité. La mobilisation des exposants pour le rangement de la salle à 16h sera appréciée.

Toute personne qui troublerait le bon déroulement de cette journée, sera priée de quitter les lieux.

Article 9

L'exposant est responsable de ses objets mis en vente. Les actes de vente (à partir de 9h30 uniquement) sont soumis à la seule responsabilité du vendeur et de l'acheteur.

Article 10

L'organisateur se décharge de toute responsabilité concernant les vols et dégradations des objets mis en vente.

Article 11

Aucun enfant de moins de 16 ans n'a la possibilité de tenir seul un stand de vente.

Pour le bon fonctionnement de la manifestation, les enfants des exposants sont sous la responsabilité et la vigilance permanente des adultes qui ont réservé le stand.

Article 12

En remplissant votre dossier d'inscription, vous acceptez que vos données personnelles soient enregistrées, sous forme informatique. Vous bénéficiez donc du droit d'accès, de suppression et de rectification prévu par la Loi "Informatique et Liberté" du 5 janvier 1978 en vous adressant à l'association MC² par courrier à : Association MC² - Place du 19 Mars 1962, 31880 La Salvetat-Saint-Gilles."

Article 13

Les exposants, comme leurs accompagnants, s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur à la date de la Braderie.

Article 14

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les exposants ayant déjà versé leur cotisation seront alors remboursés.